

Questions orales

Lorsque des personnes ont cotisé pour assurer leur bien-être pendant toute leur vie et qu'elles ont travaillé chaque jour que Dieu fait depuis leur adolescence, qu'elles se trouvent aujourd'hui dans la cinquantaine et sans emploi, ne pouvant pas toucher l'assurance-chômage, avec des enfants qui vont encore à l'école et un conjoint qui ne gagne pas suffisamment pour faire vivre la famille, est-il normal de s'attendre à ce qu'elles perdent tout ce qu'elles ont acquis grâce à leur travail, simplement parce que le gouvernement est trop aveugle pour s'apercevoir qu'elles ont besoin d'aide maintenant?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a encore déformé mes propos. J'ai dit que le gouvernement fédéral appliquait un certain nombre de programmes et effectuait certaines dépenses au titre de la création directe d'emplois, outre des dépenses supplémentaires de l'ordre de 525 millions de dollars de plus que l'an dernier. Nous faisons tout notre possible dans ce domaine. Cependant, le député doit également comprendre que le gouvernement fédéral—ou aucun gouvernement, en fait—ne peut garantir à tous les Canadiens chômeurs qu'ils auront un emploi demain matin ou même le mois prochain. Personne ne peut leur donner une telle garantie.

Nous nous efforçons d'accélérer autant que possible les activités dans le secteur privé. Les mesures que j'ai annoncées dans le budget, en vue de venir en aide aux petites et moyennes entreprises notamment, ainsi que celles annoncées dans le dernier budget, qui sont également efficaces mais dont l'effet ne se fera sentir, dans la plupart des cas, qu'en 1984—toutes ces mesures devront nous permettre d'augmenter le nombre d'emplois créés dans le secteur privé.

Dans l'intervalle, nous appliquons non seulement des programmes de création directe d'emplois, mais également des programmes de recyclage des travailleurs et d'autres qui favorisent la mobilité des personnes, pour les aider à trouver du travail dans d'autres régions. Nous appliquons donc tous ces programmes, auxquels nous avons affecté des milliards de dollars pour l'année 1984-1985. Nous faisons tout notre possible parce que nous partageons l'inquiétude manifestée par le député. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'à moins d'être charlatan, on ne peut pas s'engager à résoudre ce problème d'un jour à l'autre. Il faudra du temps, malheureusement, et je m'en déssole chaque jour qui passe, mais nous faisons tout notre possible.

M. Deans: Monsieur le Président, le ministre a peut-être raison. Dans la plupart des cas, les chômeurs ne peuvent pas trouver d'emploi parce qu'il n'y en a pas. C'est sur cette hypothèse que reposaient toutes les questions que je pose depuis décembre dernier.

LES PROPOSITIONS FISCALES CONTENUES DANS LE BUDGET

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Voici ce que je veux demander au ministre: est-il juste d'accorder aux médecins, avocats, experts-conseils, comptables et sociétés pétrolières, des concessions fiscales qui représentent des milliards de dollars, tout en percevant auprès des Canadiens moyens 1 milliard de dollars d'impôt en plus cette année, et de dire aux chômeurs, qui le sont bien malgré eux et qui ne peuvent pas trouver d'emploi parce que, comme le dit le ministre, il n'y en a pas, qu'ils devront perdre tout ce qu'ils ont acquis par leur travail pour la simple raison que le gouvernement préfère offrir son aide à ses amis plutôt qu'à ceux qui en ont le plus besoin?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député tombe encore une fois dans la rhétorique et la démagogie. Je lui rappelle que les dépenses supplémentaires du gouvernement fédéral, cette année, et qui sont contenues dans le Budget que j'ai présenté la semaine dernière, visent essentiellement les personnes le plus dans le besoin. Nous avons environ 450 millions de dollars pour des dépenses supplémentaires en 1984, si je me souviens bien. Le chiffre exact peut d'ailleurs être vérifié. Mais ce que je tiens à souligner, c'est que l'immense majorité de ces fonds-là visent les personnes qui sont dans le besoin: deux cent cinquante millions de dollars pour les personnes âgées de plus de 65 ans, qui sont seules et qui vivent dans la pauvreté. Cent cinquante millions de dollars pour les jeunes qui sont en chômage. Donc, lorsqu'on examine l'augmentation de nos dépenses en 1984-1985, l'honorable député devra reconnaître que la presque totalité des sommes supplémentaires que nous allons dépenser en 1984-1985 seront versées aux personnes qui sont le plus dans le besoin au pays. Et c'est ce qui se passe! Mon honorable collègue n'a qu'à examiner le programme des dépenses pour 1984-1985.

En ce qui concerne le programme des dépenses et celui des changements fiscaux pour les années ultérieures, encore là mon honorable collègue devra reconnaître que ce que nous cherchons à établir, c'est l'équité entre les personnes qui sont employées par des entreprises, d'une part, et qui voient leurs pensions couvertes par des employeurs et, d'autre part, les personnes qui travaillent à leur propre compte, qu'il s'agisse non seulement des professionnels, mais également des fermiers, des pêcheurs, des petits entrepreneurs et des ouvriers qui ne sont pas couverts par des fonds de pensions à l'heure actuelle. C'est ce que nous tentons de faire, à savoir atteindre cet objectif de répartition équitable des chances au sein de notre société.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LES PRÉVISIONS UTILISÉES DANS LA PRÉPARATION DU BUDGET EN CE QUI CONCERNE LES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Ron Huntington (Capilano): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Si le ministre compte sur le secteur privé pour assurer une reprise soutenue de l'économie, il est absolument essentiel que les taux d'intérêt baissent et restent stables.

M. Crosbie: Très juste!

M. Huntington: Vendredi dernier, monsieur le Président, le ministre d'État (Finances) a refusé de nous dire quel taux d'intérêt avait été utilisé pour calculer les prévisions du service de la dette dans son programme financier. Il a laissé entendre que de tels renseignements effraieraient les marchés financiers. Étant donné qu'aux États-Unis les prévisions budgétaires annuelles contiennent des prévisions visant les taux d'intérêt des bons du Trésor de 91 jours pour trois années à l'avance et que le dernier budget contient même des prévisions sur les taux d'intérêt jusqu'en 1989, quand ils devraient être descendus à 5 p. 100, le ministre peut-il me dire pourquoi on fait tant de